

## **EXTRAIT**

### **du procès-verbal du Conseil communal**

Séance : du 19 mai 2026

Présidence : François Puricelli, Président

\* \* \*

#### **LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES**

- vu le préavis n° 11/2026 de la Municipalité du 23.03.2026 ;
- entendu le rapport de la commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions du rapport de la commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

#### **d é c i d e**

- d'accorder un crédit d'investissement de CHF 596'500.- (cinq-cents nonante six mille cinq-cents francs) relatif aux travaux liés à la fibre optique ainsi qu'à l'acquisition des équipements informatiques nécessaires ;
- de prendre acte de la reprise de l'informatique palinzarde par la Commune de Pully ;
- d'autoriser la Municipalité à recourir à l'emprunt aux meilleures conditions auprès d'un établissement financier, et dans le cadre du plafond d'endettement ;
- d'autoriser la Municipalité à porter la dépense relative à ce crédit d'investissement à l'actif de son bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal d'Épalinges, le 19 mai 2026.

Le Président :

François Puricelli

La Secrétaire :

Fabienne Gheza